

70

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 6 juillet 2020

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	29 juin 2020	29 juin 2020
23	18	18+4		

Délibération n° 06072020.054 : Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2016, 2017 et 2018 pour un montant de 131.10 €

L'an deux mille vingt, le **lundi 6 juillet** à vingt heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 et afin de respecter les « gestes barrière », l'accueil du public se limitera à 20 personnes. Le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Martine LLEU, Jackie ALBERT, Colette PARONNAUD, Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Cédric ROUSSEAU, Micheline SIMONNEAU, Isabelle DUMONT, Sandrine GUIBERT, Rémi GROLAUD, Carole BREUIL, Marc-Antoine LAMBERT, Marina BERVOETS, Jean-Luc PROQUIN, Patrick MORENNE, Annie MENDEVILLE, Jean-François MALTERRE.
Membres absents non représentés :
Fanny GRIMAUD.
Membres absents représentés :
Denis DUBOURGNOUX, Claude RAVON, Christophe PARION, Christèle ROBLIN.
Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT.

Sur proposition de Monsieur le Trésorier par courrier explicatif du 19 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 1 voix contre 10 voix pour et 11 abstentions :

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Décide de ne pas statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :**
 - N° 300 de l'exercice 2014 (objet : cantine – montant : 56.00 €)
 - N° 302 de l'exercice 2015 (objet : alarme – montant : 0.10 €)
 - N° 300 de l'exercice 2017 (objet : verbalisation – montant : 75.00 €)
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2020 0706 -- 06072020054 ----- -- DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 09/07/2020

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 7 juillet 2020.

Le Maire,


Walter GARCIA.